

## Extrait du registre des délibérations de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de la Vie et du Jaunay

Séance du 26 mai 2023

### Objet : Déclaration d'intention relative au projet de révision du SAGE Vie Jaunay

Le 26 mai 2023 à 9 h 30, la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay, dûment convoquée, s'est réunie à Beaulieu-sous-la-Roche sous la présidence de M. Hervé BESSONNET ;

**Date de la convocation :** 5 mai 2023

#### Etaient présents :

#### *Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (11 présents et 2 mandats / 21 membres) :*

- M. Thomas PERROCHEAU, conseiller départemental du département de la Vendée
- Représentants des maires du département de la Vendée :
  - Mme Emmanuelle MAILLOCHEAU, adjointe au maire de Beaulieu-sous-la-Roche
  - M. Stéphane BUFFETAUT, adjoint au maire d'Apremont
  - M. Philippe POUCKET, adjoint au maire de Givrand
  - M. Thierry RICHARDEAU, maire de Saint-Christophe-du-Ligneron
  - M. Jean TESSIER, adjoint au maire de Saint-Julien-des-Landes, *ayant mandat de M. Jean-François PEROCHEAU*
- M. Vincent PIPAUD, représentant du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération
- M. Jean-Yves DUPE, représentant de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- M. Bernard METAIREAU, représentant de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- M. Hervé BESSONNET, président et représentant du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay
- M. Jean CANTIN, représentant du Syndicat Mixte Vendée Eau, *ayant mandat de M. Jean BROSSARD*

#### *Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (6 présents / 13 membres) :*

- M. Yvonnick BARANGER, représentant de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire - Vendée
- M. Pierre de MAISONNEUVE, président de l'association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie
- M. Michel MORILLEAU, représentant de la Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- M. Alain TREMBLAIS, représentant de l'association France Nature Environnement Vendée
- M. Robert DUPONT, représentant de l'association UFC-Que Choisir de Vendée
- M. Amédée DUPOND, représentant de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie

**Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (2 présents et 2 mandats / 7 membres) :**

- M. Jean-Claude DUBOS, représentant Mme la directrice de la délégation Maine-Loire-Océan de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, *ayant mandat de la DREAL Pays de la Loire*
- M. Francis HAESSIG, représentant M. le directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée, *ayant mandat de M. le préfet de la Vendée*

**Etaient excusés ou absents :**

- M. François BLANCHET, conseiller régional de la région des Pays de la Loire
- M. Philippe CLAUTOUR, adjoint au maire d'Aizenay
- M. Francis ROBIN, conseiller municipal à Bretignolles-sur-Mer
- M. Sébastien GUILBAUD, conseiller municipal à Commequiers
- M. Louis-Marie GUILBAUD, adjoint au maire de Soullans
- Mme Isabelle DURANTEAU, maire de Landevieille
- M. Jean BROSSARD, représentant du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération, *ayant donné mandat à M. Jean CANTIN*
- M. Jean-François PEROCHÉAU, représentant de la Communauté de communes du Pays des Achards, *ayant donné mandat à M. Jean TESSIER*
- M. Jean-Louis TESSIER, représentant de La Roche-sur-Yon Agglomération
- M. Lucien PRINCE, représentant du Syndicat Mixte Vendée Eau
- M. Jean-Claude LE BOURDONNEC, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
- M. Charles PONTOIZEAU, représentant de l'Association syndicale des marais de la Vie
- M. Hervé BREMAUD, président de l'association syndicale des marais de Saint-Hilaire et de Notre-Dame-de-Riez
- M. Jean-Luc BILLET, représentant de l'association syndicale des marais de Soullans et des Rouches
- M. Eric FOUQUET, représentant de l'antenne locale de Saint-Gilles-Croix-de-Vie du COREPEM des Pays de la Loire
- M. Edouard DE LA BASSETIERE, représentant le Syndicat des propriétaires forestiers de la Vendée
- M. Léopold PIETERS, représentant de la Fédération départementale des chasseurs de la Vendée
- M. le préfet de la région Centre-Val de Loire, coordonnateur du bassin Loire-Bretagne
- M. le préfet de la Vendée, *ayant donné mandat à M. Francis HAESSIG, DDTM 85*
- Mme la directrice régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité
- Mme la directrice de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire, *ayant donné mandat à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne*
- M. le directeur délégué à la mer et au littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Vendée.

Collège	En exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux	21	11	2	13
Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées	13	6	0	6
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics	7	2	2	4
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>23</b>

Monsieur le Président informe l'assemblée de la nécessité de réviser le SAGE Vie Jaunay afin de :

- s'adapter à l'évolution du contexte réglementaire et territorial,
- mettre à jour les données,
- clarifier le document pour faciliter son appropriation et son efficience.

Il précise qu'une déclaration d'intention doit être adoptée et soumet le texte à l'avis de l'assemblée.

La Commission Locale de l'Eau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la déclaration d'intention relative au projet de révision du SAGE Vie Jaunay,
- autorise le Président de la Commission Locale de l'Eau à publier cette déclaration d'intention sur le site internet : [www.vie-jaunay.com](http://www.vie-jaunay.com),
- rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L121-19 du Code de l'Environnement, un droit d'initiative peut être exercé auprès du représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président  
de la Commission Locale de l'Eau,

Hervé BESSONNET